

Union de Quartier de l'Ile Verte

Salle Polyvalente des Vignes. Square Henri Huchon.
3 bis, avenue Maréchal Randon 38000 GRENOBLE
Courriel : ile.verte@laposte.net

Association Loi 1901 inscrite à la Préfecture de l'Isère sous le n° 0381000841

Assemblée générale du 28 janvier 2010

Questions aux élus

Présents : Maryvonne Boileau, Olivier Bertrand, Philippe de Longevialle (urbanisme), Eléonore Perrier (lutte contre les nuisances), Alain Pilaud (élu de secteur), Christophe Claude (Directeur de l'Antenne Secteur II), Joël Roy (Responsable des services de voirie), Madame Germain (Attachée du Cabinet du Maire).

Excusés : Jacques Chiron, Céline Deslatte, Michel Destot, Geneviève Fioraso.

Absents : Paul Bron (éducation), Jean-Philippe Motte.

Zone 30

Union de Quartier : La zone 30 a été partiellement réalisée dans la moitié nord ouest du quartier.

Cependant, comme la mairie a pu le constater lors de la visite du quartier au printemps, la zone 30 n'est pas terminée. En particulier, la rue Lachmann reste une ligne droite digne d'une course automobile, les trottoirs rue Menon restent inaccessibles et la signalisation (rappel de zone 30) n'a pas été renforcée.

Quel est l'échéancier prévu pour ces travaux ?

D'autre part, y a-t-il un échéancier pour la réalisation de la zone 30 dans l'autre moitié du quartier ?

Alain Pilaud : La rue Lachmann n'est pas terminée, elle est en partie équipée (oreilles, passage un peu surélevé à l'entrée, priorité à droite). Des restructurations seront faites avec la rue Menon de façon cohérente pour aménager le carrefour Lachmann / Menon. La date ne peut pas encore être communiquée. La ZAC Blanche Monier sera en zone 30 avec les rues Bizanet et Blanche Monier non traversantes en voiture. Au deuxième semestre, le stationnement sera alterné le long de la rue Bizanet pour casser la vitesse. Un travail sommaire et provisoire permettra d'attendre la construction de la ZAC.

Habitants : *Peut-on mettre une signalisation zone 30 au sol ?*

Alain Pilaud : Il faut une unité signalétique de toutes les zones 30 et les gens sont très partagés sur l'utilité des marquages au sol. Le ralentisseur à l'entrée de la rue Lachmann est très efficace, et certains ont demandé qu'il soit adouci.

Habitants : *Le dos d'âne est très dur pour les essieux et on ne voit pas les panneaux.*

Alain Pilaud : Si on arrive à petite vitesse, il n'y a pas de problèmes.

Rue Bizanet

Union de Quartier : Les riverains ont alerté la Mairie des nombreux excès de vitesse. Ce problème a été beaucoup discuté lors de la visite du 3 juillet. Dans l'attente du passage en zone 30, les représentants de la Mairie ont proposé d'aménager le stationnement de façon à ralentir efficacement les fous du volant.

Qu'en est-il de la mise en œuvre de mesures efficaces de pacification de la circulation rue Bizanet ?

Alain Pilaud : Il y a des crédits de secteur pour effectuer des aménagements, en alternant le stationnement, comme cela a été effectué rue Blanche Monier. Les aménagements devraient être réalisés au premier semestre 2010.

Pont de Chartreuse

Union de Quartier : Nous souhaiterions une présentation lors de l'assemblée générale du diaporama qui nous avait été présenté en décembre.

Quelles sont les propositions de la mairie sur l'aménagement de la place Emé de Marcieu ?

Philippe De Longevialle : Ce pont est un ouvrage du Conseil Général. L'aménagement se fera en fonction des circulations. La place se situe au bout de l'aménagement des quais et l'équipe d'architectes précisera l'aménagement du secteur Emé de Marcieu. Une concertation aura lieu à ce sujet. Cet aménagement aborde aussi le caractère convivial de l'espace et pas uniquement la voirie.

Un habitant : *Pas d'accord pour supprimer la liaison Bizanet / Mortillet car la circulation supplémentaire place du Docteur Girard se fera au détriment des piétons. On peut faire une liaison automobile en conservant les arbres.*

Habitants : *Quand on cherche une place pour se garer, on ne peut pas faire demi-tour rue Bizanet et la liaison est utile.*

Union de Quartier : La Mairie nous a montré que les flux relevés sur la liaison ne justifiaient pas son maintien.

Alain Pilaud : Ce problème doit être évoqué en Commissions de l'Union de Quartier. Cela concerne aussi les gens du Centre Ville qui veulent se réapproprier les quais. Il faut gérer les conflits entre voitures et modes doux.

ZAC Blanche Monier

Union de Quartier : *Quel est l'état d'avancement des travaux sur les 3 immeubles présentés lors de la réunion d'octobre 2009 ?*

Quel est l'état de la préemption des garages situés en face de Grenoble Solidarité ?

Comment expliquez-vous le retard important sur la réalisation des travaux, et en particulier pour les immeubles ACTIS qui se situent sur un terrain non privé ?

Philippe De Longevialle : Deux immeubles ACTIS de 44 logements sociaux et un immeuble Bouygues de 44 logements dont 13 sociaux seront livrés en 2011. Il n'y a pas de retard. Pour l'immeuble Bouygues de 42 logements et celui de Grenoble Habitat de 38 logements, les permis sont en cours. Le problème des terrains de propriétés foncières ne sont pas réglés. Pour les garages, la Ville ne veut pas passer en force. Il n'y aura pas d'expropriation pour utilité publique et des négociations à l'amiable sont en cours pour l'achat au prix des Domaines, dans le cadre d'une négociation globale. La Ville exerce son droit de préemption urbain. Pour le déménagement de Grenoble Solidarité, la Ville cherche des locaux.

Habitants : *Il n'y a pas assez de places de parking. Pourquoi le Robinson, qui a son adresse rue Bizanet, fait-il partie de la ZAC Blanche Monier ?*

Philippe de Longevialle : La ZAC touche un peu la rue Bizanet et les notaires sont informés de son périmètre. Le problème du stationnement revient toujours dans le débat des Unions de Quartier. Les normes sont fixées par le PLU selon la nature des logements. Il y a en moyenne 1,9 personnes par logement et 1,2 place par logement ordinaire, 0,8 par logement social et 0,4 par logement étudiant. A Grenoble il y a 100000 places pour 160000 habitants. Dans les nouvelles ZAC, les normes seront plus faibles car on investira plus pour les modes doux. Les constructions neuves des ZAC valorisent les quartiers.

Equipements sportifs du secteur

Union de Quartier : Au delà du quartier de l'Île Verte à proprement parler, le secteur manque cruellement d'équipements sportifs (piscine, gymnase). Les élèves des écoles maternelles et élémentaires du secteur, ainsi que du collège et lycée Stendhal sont contraints à faire des trajets en car pour accéder aux équipements sportifs du sud de la ville.

La mairie a-t-elle une volonté politique de développer des équipements sportifs dans le secteur ?

Alain Pilaud : Pas d'équipements sportifs prévus. On emmène les élèves dans les piscines et les gymnases. Le terrain de plein air Saint Roch est accessible aux collèges et lycées, le gymnase Vieux Temple et le stade Allende sont accessibles à pied pour les élèves de la partie nord. Le lycée Stendhal a un demi créneau horaire à la Halle Clémenceau et les professeurs sont satisfaits. Si des enfants de l'Ile Verte vont à Stalingrad, c'est dû à un mauvais fonctionnement. Ce sont les instituteurs qui sont responsables du projet d'école. Pour la réhabilitation de la piscine Chorier Berriat, le choix du maître d'œuvre est en cours et il faudra attendre au moins 18 mois.

Habitants : *Un parent est en colère parce que l'Ile Verte manque de gymnase et de piscine. Même au niveau global de la Ville il y a des problèmes d'équipement et les déplacements sont chers. De plus, la moitié du temps consacré au sport à l'école est perdu dans les transports.*

Alain Pilaud : Les lycées Stendhal et Champollion ont convenu de critères de répartition de créneaux horaires en début ou fin de journée pour qu'une partie du temps de transport des élèves se fasse en dehors du temps scolaire. Les élèves de primaire prennent le car. On peut régler les problèmes de dysfonctionnement si les parents en communiquent à la Mairie les heures et les dates.

Salles polyvalentes à l'Ile Verte

Union de Quartier : Pour la salle Farconnet :

Quelles sont les nouvelles de l'accord en cours avec BP dont nous parlait Alain Pilaud en octobre dernier ?

Pour la salle de la Magnanerie :

Les travaux prévus sont-ils terminés ? D'autres aménagements sont-ils prévus ? Qu'en est-il du jardin ?

Alain Pilaud : Pour la salle Farconnet, l'assurance de BP prendra en charge les travaux de renforcement qui sont en cours de chiffrage. A la Magnanerie quelques travaux ont été faits. Il faut se mettre d'accord avec la MJC et le Centre Social, qui en sont responsables, pour son utilisation. Le Club Ravier Piquet y va. Pour la grande chorale, cela se met en place. Le jardin n'est pas prévu. La Magnanerie sert de dépannage en attendant la réouverture de la salle Farconnet et la construction de la nouvelle salle polyvalente sous l'immeuble de Grenoble Habitat en 2012.

Habitants : *Il faut nettoyer la cour de la Magnanerie et changer les vitres qui sont en plastique.*

Alain Pilaud : Doit-on remplacer les vitres pour qu'elles soient cassées ?

Rocade Nord

Union de Quartier : *A-t-on des précisions sur des études d'impact concernant les périmètres de pollution ?*

Où seront situées les bouches d'aération du tunnel et de la partie en caisson sous le quai ?

Alain Pilaud : Les conclusions des études d'impact ne sont pas communiquées en période d'enquête publique. La Mairie répondra par écrit au sujet des bouches d'aération.

Passage rue Emile Ducros

Union de Quartier : *Un tel passage sera-t-il ouvert un jour ?*

Alain Pilaud : Il n'est pas dans la ZAC.

Philippe de Longevialle : Deux ou trois maisons ont étendu leur jardin sur un domaine privé, mais ont du coup empiété sur le droit de passage qu'on a perdu. Une négociation avait eu lieu. Il faudra la reprendre car un cheminement piéton est à l'étude dans le cadre de la ZAC.

Côté du stationnement rue des Poilus et rue Ravier Piquet

Union de Quartier : Le côté du stationnement a été décidé il y a plus de 6 mois. Les habitants de la rue des Poilus ont décidé de stationner toujours du même côté. La situation reste insupportable rue Ravier Piquet.

Quand les panneaux indiquant le côté du stationnement seront-ils posés ?

Alain Pilaud : On s'en occupe.

NDLR : le 2 février, soit une semaine après l'Assemblée Générale, les panneaux sont enfin posés.

Revêtement de la place des Vignes

Union de Quartier : Les habitants notent que le revêtement de la place des Vignes s'est dégradé.

Est-il prévu de le restaurer ?

Philippe de Longevialle : Il fait partie des travaux de proximité à voir avec l'Antenne de Mairie. Selon l'endroit, c'est de la responsabilité de la Mairie ou d'ACTIS.

Trottoirs inaccessibles

Union de Quartier : Dans plusieurs rues (Bizanet, Blanche Monier, Linné, ...), divers obstacles rendent les trottoirs inaccessibles ou inutilisables : poteaux électriques, téléphoniques, d'éclairage, stationnement sauvage.

Grenoble a reçu le grand prix d'accessibilité fin 2009, qui contraste avec la réalité...

Est-il prévu d'améliorer la situation ?

Alain Pilaud : C'est un long travail. La mairie traite en priorité les endroits à fort passage, en particulier pour les mal voyants et les personnes à mobilité réduite. Grenoble est très en avance sur l'accessibilité (trottoirs, carrefours, ...), mais c'est un travail considérable, il y a beaucoup d'incivisme et il reste encore beaucoup à faire.

Habitants : *Le stationnement sauvage empêche de passer avec des poussettes par exemple. La police doit passer plus régulièrement.*

Philippe de Longevialle : Les places de stationnement payant sont du ressort de la police municipale, alors que le stationnement irrégulier est du ressort de la police nationale, qui ne passe pas très souvent.

Habitants : *Les crottes de chien sont peu nettoyées autour de Point d'Eau. Le passage piétons entre l'église et Eyraud est systématiquement occupé par des voitures en stationnement et il faudrait le protéger par des quilles en bois.*

Alain Pilaud : La mairie va le protéger par des quilles en métal.

Habitants : *On note une dégradation de la propreté dans l'Ile Verte depuis quelques mois.*

Joël Roi, Directeur de l'espace public : Il y a actuellement des problèmes d'effectifs, et une interrogation en cours sur le sujet à la mairie. De plus, la neige du début d'année a été une grosse épreuve. Jusqu'à 500 personnes la nuit sont intervenues pendant l'épisode neigeux, avec, en priorité, les axes de transports publics, les édifices publics, les écoles. La neige était froide (sic) et a gelé immédiatement. Les autres communes ont eu le même problème (NDLR les pistes cyclables étaient dégagées à La Tronche et Meylan, mais pas à Grenoble). De plus, les fêtes de fin d'année ont généré des encombrants et des dépôts sauvages et il y a eu la grève des éboueurs de la Métro.

Urbanisme

Union de Quartier : Aujourd'hui, la ZPPAUP de l'Ile Verte est limitée au secteur Tarillon/Duport Lavilette/Eugène Dupré. Par ailleurs, le sud du quartier (ZAC Blanche

Monier), l'est (aménagement des quais) et le nord (Rocade Nord) font l'objet de projets d'envergure. Qu'en est-il du reste du quartier ?

1. *Comme discuté avec Philippe de Longevialle, est-il envisageable de placer certains autres îlots en ZPPAUP (en particulier du côté Ravier Piquet/Poilus, et rue Linné) ?*

2. *D'autre part, la mairie a-t-elle une vision urbanistique pour l'avenir du quartier ?*

3. *Quels projets pour le Pythagore et la Place du Grésivaudan ?*

Philippe de Longevialle : Une ZPPAUP vise à protéger des immeubles ou des arbres remarquables, des « éléments de patrimoine ou végétaux remarquables ». On peut classer de tels immeubles sans être en ZPPAUP. L'Ile Verte n'est pas concernée, car il n'y a pas de constructions remarquables a priori. Une ZPPAUP est très contraignante en particulier pour les propriétaires. Grenoble a engagé une révision des ZPPAUP il y a quelques semaines, avec plus de protection par exemple de porches remarquables dans le centre ville. La révision sera mise à l'enquête publique. On peut intégrer des îlots dans des évolutions du PLU à venir. L'Ile Verte est un secteur compliqué, avec un nombre actuellement en croissance de logements sociaux. Il s'agit bien de faire évoluer le quartier, en effectuant des reconstructions avec des projets urbains. Philippe de Longevialle refuse parfois des permis, par exemple le projet récent de construction d'un immeuble en place d'une maison au 9 rue Ravier Piquet, s'ils ne correspondent pas à l'esprit du quartier et ne s'intègrent pas. Il faudra également faire un travail sur les berges (car le projet des quais s'arrête actuellement au pont de Chartreuse), même si les berges relèvent de la Métro. Le permis de construire du Pythagore n'a pas été repris, et la Mairie n'a aucune information concernant une demande de permis de construire place du Grésivaudan. Il faudra également faire un travail sur les berges, bien que le projet des quais s'arrête actuellement au pont de Chartreuse, même si les berges relèvent de la Métro.

NDLR : Philippe de Longevialle semble s'être focalisé sur la forme (ZPPAUP) de la question, et pas sur le fond, qui est de protéger des îlots constitués principalement d'habitat individuel, comme Tarillon / Jongkind / Duport Lavilette. Depuis le temps que l'Union de Quartier demande à la Mairie de prolonger le projet Cœur de Ville sur l'Ile Verte, en particulier concernant les berges. Hors Assemblée Générale, des habitants souhaiteraient s'associer à l'Union de Quartier et demander un rendez-vous avec Philippe de Longevialle pour discuter d'alternatives à la construction d'un immeuble place du Grésivaudan.

Local de stockage

Union de Quartier : Nous avons fait une demande de mise à disposition gratuite d'un local pour le stockage du matériel de l'Union de Quartier (à Jérôme Safar).

Quelles nouvelles de cette demande ?

Alain Pilaud : Jérôme Safar s'en occupe.

Passerelle piétons sur l'Isère au bout de la rue Lachmann

Union de Quartier : *Cet ancien projet est soutenu par de nombreux protagonistes et plusieurs institutions. Quelle est la position de la mairie de Grenoble? Quel service doit-on contacter pour faire avancer ce dossier ?*

Alain Pilaud : Les passerelles sont construites pour relier des endroits avec des passages importants, ce qui n'est pas forcément le cas ici, et elles sont du ressort de la Métro. De plus elle atterrit sur le territoire d'une autre commune, qui doit être partie prenante.

NDLR : Devons-nous voir directement le problème avec la Métro ?

Passage piétons effacé et nids de poule place Docteur Girard

Union de Quartier : Le passage piétons qui permet l'accès aux quais du tram (coin sud vers l'école) est effacé depuis septembre 2008 !! De plus, des nids de poule profonds se sont

creusés à cet emplacement. On rappelle qu'il s'agit d'un des quatre uniques passages piétons permettant d'accéder aux quais du tramway. Un appel au fil vert de la ville, au nom de l'Union de Quartier, a été effectué en octobre.

Quand est-il prévu de réparer la chaussée et de repeindre le passage piétons ?

Alain Pilaud : C'est du temps perdu de discuter d'un tel point de détail avec les 80 personnes présentes et il faut voir ce genre de questions au Tour de Quartier.

NDLR : nous sommes obligés d'aborder un tel point en assemblée générale, puisque, visiblement, le parcours « normal » ne fait rien avancer.

NDLR : suite à l'Assemblée Générale, Monsieur Claude, le nouveau Directeur de l'antenne secteur II, a bien noté le problème, et souhaite, pour tous les problèmes logistiques qui sont de son ressort, traiter en direct avec l'Union de Quartier.

Questions des commerçants

Peut-on mettre en place un système de bons de stationnement pour les clients, qui se font verbaliser beaucoup plus fréquemment ces derniers temps ?

Alain Pilaud : Il faut contacter l'association Label Ville, soit individuellement, soit en se regroupant entre commerçants.

Avenue Maréchal Randon (vers la poste) : qu'en est-il des places réservées aux convoyeurs, qui ne sont quasiment jamais utilisées (ils stationnent en double file), alors qu'il y a très peu de places disponibles pour les clients des commerces ?

Alain Pilaud : Ces places sont réglementaires et ont été mises en place au niveau national suite à des événements tragiques. On ne peut pas les supprimer. Il faudrait peut-être signaler à la préfecture lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

Rue Bizanet : des voitures stationnent à demeure dans les quelques places d'arrêt minute et empêchent les clients de s'arrêter.

Alain Pilaud : Il faut signaler à la police municipale pour qu'elle passe.

Aménagement du parc de l'Île Verte

Union de Quartier : Où en sont les plans d'aménagement du parc de l'Île Verte (remplacement des jeux pour les plus jeunes, espace rollers/skates, ...) ?

Alain Pilaud : Un travail avec les enfants de la MJC a été réalisé sur la piste de skate. L'Union de Quartier va être contactée très rapidement sur l'aménagement du parc et des jeux par l'Antenne du Secteur II.

MJC des Allobroges

Union de Quartier : Les habitants ont été alertés par les difficultés financières des MJC sur Grenoble, et en particulier de la MJC Allobroges qui est très largement utilisée par les habitants du quartier.

Quel est le devenir de la MJC Allobroges ?

Alain Pilaud : au niveau de la Mairie, il y a un travail de mutualisation entre la Maison Pour Tous Saint Laurent, les Allobroges et la Mutualité, tout en gardant les couleurs/spécificités de chaque MJC. Il y a eu un an de concertation pour faire en particulier des économies, avec la mise en place d'une direction commune entre la MJC des Allobroges et la MPT Saint Laurent. La Mairie a proposé à l'ensemble des MJC une démarche nouvelle avec des conventionnements et des priorités, un accord financier et des animateurs pour le financement. 6 MJC n'ont pas encore signé, et les négociations sont toujours en cours. Les MJC ne sont pas remises en cause. Par contre, les critères de répartition des financements sont critiquables.

NDLR : un des problèmes soulevés par les critères proposés par la Mairie est que, pour le même revenu, une famille paierait des montants différents selon qu'elle habite un quartier

plus ou moins « privilégié » (comprendre : une famille pauvre dans les quartiers nord devra payer plus cher qu'une famille pauvre dans les quartiers sud).

Cour de l'école Paul Bert (côté élémentaire)

Union de Quartier : *Quelles sont les nouvelles du plan pluri-annuel de réaménagement de la cour de l'école ?*

Habitants : *En particulier, une parente d'élèves note que la visite de concertation du chantier a été repoussée début mars, alors que l'attribution des budgets à la mairie devrait être bouclée le 9 février.*

En l'absence de Paul Bron et Céline Deslattes, Alain Pilaud s'est voulu rassurant.

NDLR : les parents d'élèves ne sont pas rassurés du tout.

Stationnement devant l'école Paul Bert

Union de Quartier : A la demande du directeur, la police passe et verbalise systématiquement les véhicules en stationnement gênant. Or, il y a un manque de places de stationnement.

Serait-il possible d'enlever les quilles qui avaient été posées pour Vigipirate, afin de rendre quelques places pour la dépose minute ?

Alain Pilaud : Il n'est pas possible d'enlever les quilles, Vigipirate est toujours en cours. Nous devons tous respecter les règles.

Habitants : *Les parents d'élémentaire déposent rapidement leurs enfants, mais les parents de maternelle ont besoin de quelques minutes pour emmener les enfants dans leur classe, et ils se font alors verbaliser.*

Alain Pilaud va demander à la Mairie d'observer une tolérance de 10 minutes.

Claude Gilet et Alexandre Lefèbre